INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

Deux-Sèvres
département

Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité

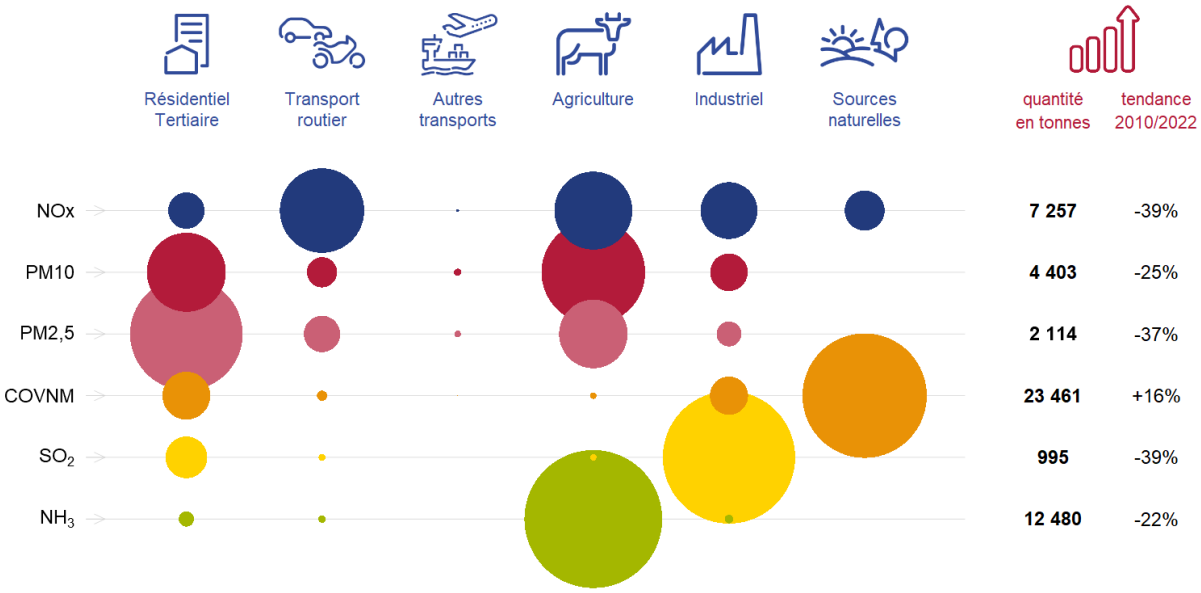

COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM_{10} : particules grossières
$PM_{2,5}$: particules fines NH_3 : ammoniac SO_2 : dioxyde de soufre

Dans les **Deux-Sèvres**, le transport routier, l'agriculture et l'industrie sont les principales sources de **NO_X**. Ce polluant est aussi émis par le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul) et les sources naturelles (prairies et forêts). Concernant les particules (**$PM_{2,5}$** et **PM_{10}**), les sources principales d'émissions sont le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire) et l'agriculture (en particulier via le travail des sols). Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Les émissions anthropiques sont liées aux activités industrielles (utilisation et production de solvants, colles, peintures etc.) ainsi qu'au chauffage au bois pour le secteur résidentiel/tertiaire. Le **SO_2** est émis en grande partie par les industries (combustion). Le secteur résidentiel/tertiaire est également une source non négligeable de SO_2 via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH_3** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

Contribution du département dans les émissions régionales (2022)

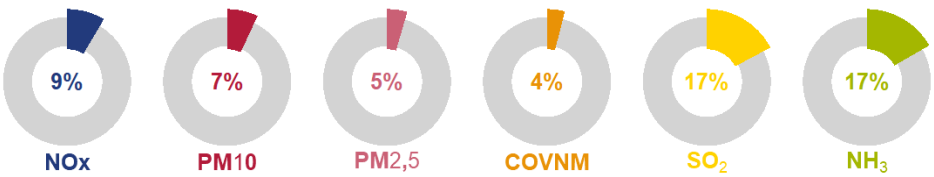

374 587 habitants
6 % de la région

6 029 km²
7 % de la région

Retrouvez les données sur notre site web
https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions

Atmo votre parten'air NOUVELLE-AQUITAINE
Écrivez-nous à **contact@atmo-na.org**
+ d'infos sur l'air sur **www.atmo-nouvelleaquitaine.org**

Fiche du 25/02/2025. Sources des données : inventaire des émissions 2022 Atmo Nouvelle-Aquitaine ICARE_v3.2.4 ; INSEE.